



# ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ



*Le sceau de reconnaissance pour les élèves-athlètes*

# ADMISSION SPORT-ÉTUDES 2023-2024

- Les élèves-athlètes doivent tout d'abord être sélectionnés par leur fédération sportive.
- Vous devez communiquer avec le mandataire de la discipline sportive.
- Vous devez remplir le FORMS *Demande d'admission Sport-études 2023-2024* et transmettre le formulaire *Évaluation du comportement* à madame Pamela Lévesque au plus tard le 13 novembre.

N.B. L'acceptation au programme Sport-études est conditionnelle à la réussite scolaire dans toutes les matières, ce au bulletin de juin 2023.

**RÉUSSITE SCOLAIRE - BON COMPORTEMENT - AUTONOMIE -  
DÉPASSEMENT DE SOI**

**ADAPTATION - RESPONSABILISATION - SAINES HABITUDES DE VIE**



# ENCADREMENT SCOLAIRE

Programme de la formation de l'école québécoise

Rythme accéléré

3 périodes de 75 minutes par jour, et ce, de 7 h 45 à 12 h

Groupes fermés de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire, toutes disciplines confondues

Matières enrichies en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire (mathématiques et science et technologie de l'environnement)

Bulletins scolaires et bulletins sportifs

Tuteur par groupe, technicienne en éducation spécialisée, psychologue, coordonnateurs

Suivis scolaires

Frais scolaires

Code de vie de l'école

# ENCADREMENT SPORTIF

Les mandataires et les entraîneurs sont responsables de l'encadrement sportif des élèves-athlètes.

- Planification annuelle des entraînements
- Programme
- Horaire
- Plateau sportif & code de vie
- Entraîneurs
- 15 heures d'entraînement par semaine (3 heures par jour – entre 13 h et 16 h 30)
- Frais annuels (coût de la discipline)
- Transport de l'école vers le plateau sportif
- Réseau de compétitions et de tournois

# TRANSPORT

**MATIN**: transport organisé par le CSSDGS pour les élèves-athlètes reconnus par leur fédération sportive

**MIDI**: transport organisé par le mandataire (responsable de la discipline sportive)

**APRÈS-MIDI**: transport assuré par les parents

- Le service de transport est offert à tous les élèves-athlètes qui résident sur le territoire du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS).
- Les élèves danse-élite et natation qui demeurent à l'extérieur du secteur ouest (Châteauguay, Mercier et Léry) ne reçoivent pas de service de transport. Les parents doivent assurer le transport le matin et en fin de journée.
- Il y a un service de points de chute pour les élèves-athlètes « extraterritoriaux ».
- Les élèves-athlètes de Montréal doivent prendre le transport collectif.



# COORDONNÉES



*Le sceau de reconnaissance pour les élèves-athlètes*



École Louis-Philippe-Paré  
235, boulevard Brisebois, Châteauguay  
514 380-8899 poste 5484  
[lpp.cssdgs.gouv.qc.ca](http://lpp.cssdgs.gouv.qc.ca)

Directrice adjointe: [Caroline Poirier](#)

Coordonnatrice : [Colette Chayer](#)

(boxe, cyclisme, hockey, natation, volleyball)

Coordonnatrice: [Martine Poulin](#) (danse-élite)

Coordonnateur: [Philippe Drolet](#)

(gymnastique/cirque, patinage artistique, soccer, sports équestres)

Secrétaire: [Pamella Lévesque](#)